

Le français suit l'anglais.

THIS BULLETIN CONTAINS IMPORTANT INFORMATION FOR DEPARTMENTAL SFTOs.

#### 1-New Travel Servicing for North of 60 and Remote Canadian Locations

As a part of STSI's commitment to ongoing service improvement for government travellers, Travel AcXess Voyage (TAV) has developed an upgraded service platform to improve support for employees travelling to, from, and within the area north of the 60th parallel and other remote Canadian locations.

Effective May 1st, 2006, travellers will have access to a designated group of travel counsellors with expertise in making travel arrangements within these regions.

The service is designed to provide travellers and/or travel arrangers with the following benefits:

- \* Improved and consistent servicing for travel to, from, and within remote locations;
- \* Increased expertise and efficiency of travel counsellors;
- \* In-depth knowledge of the geographic areas; and
- \* Expertise in travel options, including local air carriers and other local providers of travel-related services.

North of 60 and Remote Canadian Locations travel counsellors are available through the main TAV Call Centre telephone number (1-800-514-3798) from 8:00am -5:00pm EST Monday through Friday. Outside these core operating hours, calls will be serviced by regular travel counsellors.

Travellers should first check the North of 60 and Remote Canadian Locations list (available on the GTMO Web site at <http://gtmo.gc.ca/> <[http://gtmo.gc.ca/docs/fs\\_Services\\_locations%20list.pdf](http://gtmo.gc.ca/docs/fs_Services_locations%20list.pdf)> ) to ensure that either the origin or destination of travel is within the defined regions. Travellers can then reach a remote services travel counsellor by calling the TAV Call Centre and choosing the appropriate option at the prompt.

Please note that VIP travellers should continue to call the VIP service desk. VIP counsellors have also been trained to support North of 60 and remote travel.

A Fact Sheet on North of 60 and Remote Canadian Locations travel information is available on the GTMO Web site ( [http://gtmo.gc.ca/docs/fs\\_Remote](http://gtmo.gc.ca/docs/fs_Remote) <[http://gtmo.gc.ca/docs/fs\\_Remote%20Services.pdf](http://gtmo.gc.ca/docs/fs_Remote%20Services.pdf)> Services.pdf ).

#### 2-Booking VIA Rail Fares

In response to questions from the Government of Canada (GC) travel community about booking rail travel, we would like to outline the following recommended options:

##### 1. Book through the On-line Booking Tool (OBT)

This is the preferred option for booking a VIA Rail fare when accommodation and/or car rental is also required, because it is the least expensive option (\$19.50 per transaction), and uses the full data collection capabilities of the TAV solution.

##### 2. Book through the TAV Call Centre

This option should be used when accommodation and/or car rental is also required, only if there is no

access available to the OBT. The fee is \$41.49 per transaction. This method also uses the full data collection capabilities of the TAV solution.

### 3. Book directly with VIA Rail by telephone at 1-888-VIA RAIL (1-888-842-7245)

This option can be used when there is no accommodation and/or car rental required. To ensure that transaction and travel information is collected for use in GC travel commodity management when booking directly through VIA Rail, travellers must identify themselves as GC employees and must use their Designated Travel Card (DTC) to book the fare.

Please also note: Booking directly with VIA Rail must be done only by telephone; the VIA Rail Web site has not yet been reviewed for compliance with GC security requirements.

### 3-Travel Directive Update

The Treasury Board Secretariat has updated the Meal and Incidental Rates (Appendices C & D) in the Government of Canada Travel Directive, as of April 1, 2006. For more information, please see the Travel Directive page on the TBS Web site at [http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/hrpubs/TBM\\_113/menu-travel-voyage\\_e.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/menu-travel-voyage_e.asp).

### 4-Spotlight on Shared Travel Services and Training Update

You will find attached the first Spotlight on Shared Travel Services, a brief list of STSI/TAV accomplishments and 'good news' stories over the past year. As we work together with you to address the challenges and the work ahead to roll out the Expense Management Tool (EMT), we think it is important to keep in mind that shared travel services are already producing tangible results for the government and for departments, and will continue to grow those results as adoption of the services increases.

Along the same lines as the Spotlight, the STSI Training group has developed a one-page update (attached) on the successes and status of TAV training.

Feel free to share with your travellers and senior management, and please let us know what you think.

### 5-TAV Portal Changes

In response to feedback from the EMT pilot testing currently in progress with vanguard departments, the following upgrades have been made to the TAV portal.

#### \* Link name changes

In an effort to make the portal easier to navigate, we have changed the existing link names for "Plan Trip" and "Book Travel" to "Plan My Trip" and "Book My Travel".

#### \* Password requirements

To ensure the security of your TAV account, you will no longer be able to use your first name, last name, Traveller Identification Number (TIN) or the words "travel", "access" or "user" in your password.

#### \* New Departmental Administrator (DA) functionality

DAs are now able to update the status of users who have not completed the New User Setup. To update a user's status: From the portal, select "Administration" and enter the name, department or TIN to search for the user. Select the "Edit User Status and Roles" icon and select the dropdown menu beside User Status to change "Active" to "Inactive" or "Deleted".

We thank all vanguard participants for their valuable feedback. More improvements are on the way based on your comments and concerns. Please pass this information on to your travellers, travel arrangers, and departmental administrators.

For questions or comments about this Bulletin, please contact your STSI Account Manager or visit the Travel AcXess Voyage portal at: <http://travel-voyage.gc.ca>

CE BULLETIN CONTIENT DE L'INFORMATION IMPORTANTE À L'INTENTION DES AVSTP.

1-Nouveaux services pour les voyages au nord du 60e parallèle et des régions éloignées du Canada  
Conformément à l'engagement de l'équipe de l'ISVP d'offrir aux voyageurs du gouvernement des services améliorés, Travel AcXess Voyage (TAV) a élaboré une gamme de services pour offrir un soutien accru aux employés qui voyagent dans la région au nord du 60e parallèle et des autres régions éloignées du Canada.

À compter du 1er mai 2006, les voyageurs pourront profiter des services d'un groupe de conseillers désignés ayant de l'expérience des préparatifs de voyage pour ces régions.

Ces services permettent aux voyageurs et aux organisateurs de voyages de profiter des avantages suivants :

- \* services améliorés et cohérents pour les personnes qui font des voyages dans des régions éloignées;
- \* expertise et efficacité accrue des conseillers en voyage;
- \* connaissance approfondie des régions visées;
- \* connaissance des options possibles en matière de voyages, y compris des transporteurs locaux et des autres fournisseurs locaux de services liés aux voyages.

Vous pouvez communiquer avec un des conseillers en voyage au nord du 60e parallèle et des régions éloignées du Canada en composant le numéro du centre d'appel TAV (1 800 514-3798) de 8 h à 17 h HNE, du lundi au vendredi. En dehors de ces heures, les appels seront traités par les autres conseillers du Centre d'appel.

Les voyageurs devraient en premier lieu consulter la liste des emplacements situés au nord du 60e parallèle et des régions canadiennes éloignées (accessible à partir du site Web du Bureau de la modernisation des services de voyage du gouvernement, à l'adresse suivante : <http://gtmo.gc.ca/> <[http://gtmo.gc.ca/docs/fs\\_Services\\_locations%20list\\_fr.pdf](http://gtmo.gc.ca/docs/fs_Services_locations%20list_fr.pdf)> ) pour voir si le départ ou la destination est située dans l'une des régions visées. Les voyageurs peuvent ensuite communiquer avec un conseiller désigné en appelant le Centre d'appel des voyages de TAV et en choisissant l'option appropriée.

Les voyageurs de marque devraient continuer d'appeler le Centre de services de voyage prévu à cet effet. Les conseillers du Centre de services de voyage pour voyageurs de marque ont reçu de la formation relative aux voyages au nord du 60e parallèle et des régions canadiennes éloignées.

Une fiche d'information sur les services pour les voyages au nord du 60e parallèle et des régions canadiennes éloignées est disponible sur le site Web du Bureau de la modernisation des services de voyage du gouvernement, à l'adresse suivante : <[http://gtmo.gc.ca/docs/fs\\_Remote%20Services\\_fr.pdf](http://gtmo.gc.ca/docs/fs_Remote%20Services_fr.pdf)> [http://gtmo.gc.ca/docs/fs\\_Remote\\_Services\\_fr.pdf](http://gtmo.gc.ca/docs/fs_Remote_Services_fr.pdf)).

## 2-Réservation de billet VIA Rail

En réponse aux questions de la collectivité des voyages du gouvernement du Canada (GC) relatives à la réservation de billets de train, nous aimerions souligner les options qui suivent :

### 1. Réservation au moyen de l'Outil de réservation en ligne (OREL)

Il s'agit de l'option à privilégier pour la réservation de billets VIA Rail lorsqu'une chambre d'hôtel ou une voiture de location sont également nécessaires, puisqu'elle est la plus économique (19,50 \$ par transaction) et qu'elle tire partie de toutes les fonctions de collecte de données de la solution TAV.

### 2. Réservation par l'entremise du Centre d'appels pour les voyages

Cette option devrait être employée lorsqu'une chambre d'hôtel ou une voiture de location sont également nécessaires, seulement s'il est impossible d'accéder à l'OREL. Chaque transaction coûte 41,49 \$. Cette méthode tire également partie de toutes les fonctions de collecte de données de la solution TAV.

### 3. Réservation en appelant directement chez VIA Rail, au 1 888 VIA RAIL (1 888 842-7245)

Cette option devrait être employée si aucune chambre d'hôtel ou voiture de location n'est nécessaire. Pour faire en sorte que la transaction et les renseignements sur le voyage soient consignés aux fins de gestion des biens et services liés aux voyages du GC, les voyageurs doivent indiquer qu'ils sont des fonctionnaires fédéraux et utiliser leur carte de voyage désignée (CVD) lorsqu'ils réservent des billets auprès de VIA Rail directement.

Nota : La réservation de billets auprès de VIA Rail directement doit être effectuée par téléphone uniquement car, les exigences relatives à la sécurité du GC. Pour l'accessibilité du site Web de Via Rail n'ont pas encore approuvé.

### 3-Mise à jour de la Directive sur les voyages

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a mis à jour les dispositions sur les indemnités pour les repas et les faux frais (Appendices C et D) de la Directive sur les voyages du gouvernement du Canada. Ces modifications sont en vigueur depuis le 1er avril 2006. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter la Directive, sur le site du Secrétariat du Conseil du Trésor, à l'adresse suivante : [http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs\\_pol/hrpubs/TBM\\_113/menu-travel-voyage\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/pubs_pol/hrpubs/TBM_113/menu-travel-voyage_f.asp).

### 4- Plein feu sur les services de voyage partagés et sur la formation

Vous trouverez ci-joint le premier numéro de Plein feu sur les Services de voyage partagés, un bref résumé des réalisations de l'ISVP, de TAV et des histoires de réussite au cours de la dernière année. Nous sommes d'avis qu'il est important, compte tenu du travail à effectuer et des défis à surmonter en vue de la mise en oeuvre de l'Outil de gestion des dépenses (OGD), de se rappeler que les services de voyage partagés ont déjà produit des résultats tangibles pour le gouvernement et les ministères; ces derniers obtiendront de meilleurs résultats au fur et à mesure que les employés adopteront les services.

Aussi, le groupe de formation a élaboré un document d'une page (ci-joint) pour faire le point sur ses réalisations et sur les activités de formation.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et à diffuser ces documents aux voyageurs et à la direction de votre organisation.

### 5- Changements apportés au Portail TAV

En réponse aux observations formulées durant la mise à l'essai de l'OGD par les ministères d'avant-garde, les changements suivants ont été apportés au Portail TAV.

#### \* Changements apportés aux liens

Afin de rendre le portail plus convivial, nous avons changé le nom des liens « Planifier un voyage » et « Réserver un voyage » par « Planifier mon voyage » et « Réserver mon voyage ».

#### \* Exigences relatives au mot de passe

Pour assurer la protection de votre compte TAV, vous ne pourrez plus utiliser votre prénom, votre nom, votre numéro d'identification de voyageur (NIV) ou des mots comme « voyage », « access » et « utilisateur » comme mot de passe.

#### \* Nouvelle fonction de l'administrateur ministériel

Les administrateurs peuvent maintenant mettre à jour le statut des utilisateurs qui n'ont pas fait l'installation initiale. Pour mettre à jour le statut : dans le portail, cliquer sur « Administration » et entrer le nom, le ministère ou un NIV pour retrouver un utilisateur. Cliquer sur « Modifier le statut ou le rôle de l'utilisateur » et choisir une des options suivantes dans le menu déroulant : « Actif », « Inactif » ou « Supprimé ».

Nous tenons à remercier les ministères d'avant-garde qui ont pris part aux essais et d'avoir formulé leurs observations. Ceci nous permettra d'apporter des améliorations à l'application. Veuillez diffuser les renseignements aux voyageurs, aux organisateurs de voyages et aux administrateurs de votre organisation.

Si vous avez des questions ou des commentaires sur ce bulletin, veuillez communiquer avec votre gestionnaire de compte ou vous rendre sur le site de Travel AcXess Voyage, à l'adresse suivante :  
<<http://travel-voyage.gc.ca/>> <http://travel-voyage.gc.ca>